



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

coût du travail

Question écrite n° 109585

Texte de la question

Entre 2000 et 2010, le coût horaire de la main-d'oeuvre a augmenté de 37 % en France, contre 15 % en Allemagne. Les entreprises françaises, qui bénéficiaient d'un avantage de compétitivité-coût vis-à-vis de leurs concurrentes allemandes à la fin des années 1990, pâtissent aujourd'hui d'un coût horaire supérieur de 10 % au coût allemand, soit une dérive de près de 20 % en dix ans, dans le secteur marchand comme dans l'industrie manufacturière. C'est pourquoi M. Jean-Pierre Giran demande à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé de bien vouloir lui confirmer ces données et les mesures qu'il entend prendre afin d'améliorer la compétitivité et l'emploi en France.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Giran](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109585

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2011, page 5364

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)